

<p>Conseil des écoles maternelle et élémentaire du Grand Four 16 juin 2016</p>
--

Début du Conseil à 18h00

Étaient présents :

Mme Barrel (enseignante d'ULIS)

Mme Destur (Directrice et enseignante de MS/GS)

M. Raymond (enseignant de PS/MS)

Mme Forestier (enseignante de CE1 et CE1/CE2)

Mme Marc (enseignante de CE1/CE2, remplaçante de Mme Stefanowicz)

Mme Maure-Levreux (Directrice et enseignante de CE1/CE2)

Mme Mémet (enseignante de CP)

Mme Mennetrier (enseignante d'ULIS à partir de la rentrée 2016)

Mme Nuguet-Smaïl (enseignante de CM1)

Mr Perrat (remplaçant rattaché à l'école élémentaire)

Mme Felix, (atsem MS/GS)

Mme Berthoud (atsem PS/MS)

Mr Decreusefond, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

Mme Daujeat, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Mme Ramalhosa-Roux, Conseillère Pédagogique ASH

Représentants de parents d'élèves :

Mme Barraud, Mme Beaussier, Mme Matsunaga, Mme Mathey, Mme Mussy, Mme Phay, Mme Monsaingeon

Représentante Mairie :

Mme Carle-Viguié, Adjointe au Maire

Absents excusés :

Mme Basset, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Stefanowicz, enseignante de CE1

Mme Ponsolle, enseignante de CM2 (réunion au collège)

M. Pelletier, Représentant de parents d'élèves

Mme Gamet, Représentante de parents d'élèves

M. Mussy, Représentant de parents d'élèves

M. Perier-Camby, Représentant de parents d'élèves

Mme Butruille, Conseillère déléguée

I. Effectif prévisionnel rentrée 2016 :

Maternelle :

Pour la rentrée 2016 : 48 inscrits à confirmer

- PS : 10 enfants inscrits dont 2 dérogations de secteur accordées
- MS : 19 enfants
- GS : 19 enfants

Elémentaire :

Pour la rentrée 2016 : 114 inscrits

Prévisions des effectifs à ce jour :

CP : 11 CE1 : 22 CE2 : 29

CM1 : 20 CM2 : 24 ULIS : 8

6 élèves répartis dans leur classe d'âge feront partie du dispositif enfants précoces à la rentrée 2016. La répartition est conditionnée par le résultat de la deuxième commission de dérogation qui s'est tenue le 15 juin 2016.

Les parents font état de leurs questionnements par rapport aux dérogations.

Ces effectifs sont provisoires, il faudra voir à la rentrée. Par ailleurs, la procédure d'inscription a changé (reprise par la Municipalité). A ce jour, 3 dérogations accordées à la première commission en élémentaire, 2 à la maternelle.

M. Perrat partant en retraite, M. Houillon, enseignant remplaçant rattaché à l'école est nommé pour la rentrée scolaire 2016.

Nous remercions M. Perrat pour son aide et son engagement au sein de l'équipe.

Nous lui souhaitons une retraite paisible et une bonne continuation dans ses projets personnels.

Madame Barrel part pour d'autres horizons professionnels.

Nous la remercions pour son engagement, ses conseils précieux, durant ces 4 années. Nous lui souhaitons une très bonne continuation.

Mme Mennetrier enseignera dans la classe Ulis à la rentrée, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Madame Stefanowicz voit son arrêt prolongé jusqu'à la fin de cette année. Nous attendons son retour avec impatience.

Le reste des équipes pédagogiques des deux écoles est inchangé.

Les noms des compléments du mi-temps et de la décharge de direction ne sont pas connus pour le moment.

Le budget alloué par élève est inférieur à celui de l'année dernière. 43€/enfant pour l'élémentaire (au lieu de 45€) et de 36 €/enfant pour la maternelle (au lieu de 38€).

Le crédit alloué pour le fonctionnement de la garderie (maternelle et élémentaire confondus) reste inchangé (200 € pour l'année).

Un crédit de 280 € est alloué pour le dispositif ULIS et de 280 € pour le dispositif dit à haut potentiel.

II. Nouveaux rythmes scolaires et activité pédagogiques complémentaires :

A. Bilan APC

Maternelle

L'essentiel des activités en APC a porté cette année sur de la remédiation langagière, avec un travail de renforcement de la compréhension du langage (phrase, texte, déduction)

En début d'année, 73 % des élèves de GS avaient une bonne maîtrise de cette compétence. Les activités d'APC, en plus du travail fait en classe a permis d'améliorer ce résultat à 95,5 %. La compréhension des textes est plus fine et la déduction/ l'implicite commence à émerger. De manière générale, l'ensemble des enfants ont amélioré leurs résultats.

En début d'année, les compétences langagières de compréhension orale n'étaient maîtrisées que par 40 % des élèves de MS contre plus de 80 % en fin d'année scolaire.

Impossibilité de mettre en place les dispositifs d'APC pour l'accueil des futurs PS en raison des inscriptions plus tardives en mairie que les années précédentes au sein de l'école. Une seule réunion avec parents et enfants aura lieu le lundi 27 juin à 17h sur la maternelle avec l'enseignant de PS/MS et la Directrice.

Les autres temps d'APC ont été consacrés à des remédiations dans les autres domaines, à l'évaluation des élèves, à la remise des livrets avec explicitations des progrès aux familles. L'ensemble des familles a donné son accord aux différents dispositifs d'APC.

Élémentaire :

Les différents dispositifs (aide au travail personnel et aide aux élèves en difficulté) ont continué comme aux trimestres précédents jusqu'à la dernière séance le 6 juin pour les CP. Aide personnalisée et renforcement en lecture-écriture.

Un travail en grammaire a été effectué au CM1. Liaison CM2-6ème au CM2.

Augmentation des séances consacrées au site de l'école ont eu lieu avec des élèves de CP, CE2, CM1 et CM2 dans le cadre des activités en lien avec le projet d'école.

Rappel de l'adresse du site élémentaire à l'adresse : <http://ele-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr/>
+ site maternelle : <http://mat-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr/>

III. Projet d'école et activités du troisième trimestre :

A. Projets de classes

- Activités communes et en lien avec le projet d'école.
- Liaison GS - CP : progression en graphisme/ écriture en début d'année, cycle d'orientation deux fois par semaine (découverte de la cour de l'élémentaire et de la maternelle, puis course d'orientation avec parcours photo)
- Liaison CM2 – 6ème : visite à l'école de Mme Parisot, professeur d'allemand au collège Pasteur et de Mme Hadrien, professeur d'histoire-géographie, puis réunion à l'école avec M. Ladaurade, Principal du collège Pasteur.

- Café des parents : le dernier café a eu lieu le 7 juin. Une formule un peu différente et un autre jour seront proposés à la rentrée à la demande des familles et de l'école. L'idée du mercredi ou du vendredi a été évoquée, avec des thèmes suggérés par les parents, ainsi que la rédaction d'un compte-rendu par les parents présents. Parmi les thèmes abordés : « conflits entre frères et sœurs, mon enfant change d'école, usage d'internet, passage de la GS au CP, ... »
- Journée du handicap élémentaire : pour des raisons financières, elle n'aura pas lieu cette année : le comité handisport a augmenté ses tarifs (passage de 150 à 250€). Il a également été difficile de nous faire prêter des fauteuils pour un après-midi de sensibilisation avec des parcours, à réfléchir pour l'année prochaine.
- Ouverture de l'école aux parents : réalisation des costumes du spectacle par les enseignants et les parents de l'école en salle de BCD sur plusieurs mercredis ; merci aux parents !

B. Activités du troisième trimestre

Maternelle :

- MS-GS : Projet écriture d'un conte musical (écriture et illustrations, montage photos et didapages)
 - Natation : fin du cycle mardi 14/06,
 - Mise en ligne sur le site de l'école du texte intégral avec enregistrement des chants sous formes de livre numérique prévue seulement après la représentation devant les familles.
- PS/MS : poursuite école d'arts, préparation des décors du spectacle.

Ensemble de l'école : mise en scène du conte musical et représentation le 28 juin devant les familles
 Projet jardinage (potager – passage des DDEN ce mardi 14) – remerciement aux DDEN pour leurs cadeaux.

Ecoles qui chantent – remerciement aux DDEN

Sortie de fin d'année le 1^{er} juillet au parc du manège enchanté à Charentay : l'APEEGF finance les bus, la coopérative scolaire finance les entrées. Remerciements à l'APPEGF pour le financement des deux bus.

Élémentaire :

- CP : cycle gymnastique, les enfants ont été filmés, les vidéos pourront être passées aux parents. Le 28/06 : sortie à la ferme de la Mare Caillat, ateliers laine et fromage de chèvre. Elevage de papillons. Le projet danse sur l'année s'est terminé par un spectacle au petit Théâtre de Mâcon, une vidéo a été faite et sera mise en ligne sur le site de l'école. La danse sera présentée à la kermesse.

- CE1 : cycle course d'orientation (8 séances) au stade Champlevert ; une sortie de fin d'année est organisée à Touro parc le lundi 04/07.
- CE1/ CE2 : participation à l'opération nationale « Ecoles en chœur » : mise en ligne du lien de la vidéo sur le site de l'école. Vidéo réalisée à partir des ateliers au théâtre de Mâcon et du travail sur le chœur des gamins de l'opéra Carmen (Bizet) dans le cadre du projet « Osons l'opéra ». Ce chœur sera présenté à la kermesse. Merci à Mme Gamet, professeur de musique, pour ses 3 interventions dans la classe au cours de cette année. Sortie Parcours Orientation Patrimoine au centre-ville de Mâcon le mardi 7/06.
- CM1 : projet Théâ (sur l'année) : représentation au Théâtre de Mâcon sous forme de rencontre entre plusieurs classes engagées dans le projet. Défi anglais le 17/05. Sortie à l'abbaye de Cluny le 7/06 (visite et atelier vitrail). Cycle tennis au Tennis club de Mâcon (8 séances).

- CM2 : éducation à la route et validation APER sur la piste des Blanchettes. Sortie à l'abbaye de Cluny avec les CM1 : visite et atelier sculpture.

- ULIS : cycle gymnastique, adapté aux capacités de chacun. Visite de la crèche municipale de Mâcon (où travaille une maman). Correspondance avec l'Ulis de Georges Brassens, les enfants de l'école G. Brassens nous rendent visite la semaine prochaine. Le 28/06 : sortie à la ferme de la Mare Caillat avec les CP. Un point est fait sur les inclusions (en maths, français, sciences dans différentes classes).

Les enseignants remercient l'ensemble des parents des deux écoles qui ont su donner de leur temps et apporter leur soutien et leur savoir lors des différents ateliers.

Kermesse : elle aura lieu le samedi 25/06 sur le plateau sportif, lieu public. La réunion avec les parents prêts à s'investir dans l'organisation aura lieu lundi 20/06.

Sécurisation de l'école pendant le spectacle qui aura lieu à l'école élémentaire à partir de 14h45.

IV. Dispositif enfants précoces

Ouverture d'un nouveau dispositif pour élèves intellectuellement précoces sur le groupe scolaire Grand Four à la rentrée 2016 :

Mme Ramalhosa-Roux et Mme Maure-levreux : Cette classe, au fonctionnement analogue de celui d'une ULIS, permettra d'accueillir 6 élèves (cycles 2 et 3) dans le secteur proche de Mâcon. Elle s'adresse aux élèves dits à haut potentiel intellectuel, pour lesquels un parcours adapté sera mis en place.

Les enseignants titulaires des classes maternelles et élémentaires partiront en stage du 20 au 24 juin 2016 et seront remplacés durant la semaine. Formation conjointe avec des animateurs du périscolaire sur 2 après-midis.

Des travaux pour permettre cet accueil seront réalisés dans l'aile sud de l'école maternelle, où l'unité sera accueillie. Les élèves à haut potentiel intellectuel ont un fonctionnement cérébral particulier qui nécessite des aménagements pédagogiques. Partenariat Education Nationale-Mairie.

L'admission des élèves se fait sur dossier. Une commission a examiné les profils : 6 élèves de cycles 2 et 3 arriveront à la rentrée 2016. Les élèves seront inclus dans les classes le matin ; travail en projet sera proposé les après-midis dans le dispositif avec un enseignant qui a été recruté.

Mme Carle-Viguière : 5 % des enfants sont des personnes ayant un Haut Potentiel. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils sont souvent en situation d'échec scolaire. A Mâcon, de nombreux dispositifs ont vu le jour ces dernières années (Ulis, dispositif accompagnement scolaire collégiens, unité pour enfants autistes). Les enfants ayant un haut potentiel méritent une attention particulière.

Il y a une réelle volonté d'éviter l'échec au collège par le biais de la prévention en primaire.

Quelques travaux seront faits afin d'accueillir ces élèves au sein de l'école. Un investissement en matériel est prévu (12 tablettes, un Vidéo Projecteur Interactif) : l'ensemble de l'école pourra en profiter.

V. Bilan des coopératives

Maternelle : bilan 1100 euros €

Sorties : 480 € (bus) + 511,50 € (entrées au parc) : (participation de la coopérative à hauteur de 496,50) + participation de l'APEEGF à hauteur de 495 € (9 euros par enfant)

Remerciements à l'APEEGF.
La vente des photos de classe a rapporté 217 €.

Solde en fin d'année d'environ 700 euros.

Élémentaire :

Sorties : 981 € (+ participation des familles à hauteur de 400€ + participation de l'APEEGF à hauteur de 9 € par enfant.

Remerciements à l'APEEGF.

La vente des photos de classe a rapporté 264 € (commandes en cours d'achèvement).

Donc solde de fin d'année autour de 750 € environ.

VI. Travaux et crédits exceptionnels

A. Travaux et matériel

Octroi de travaux en maternelle

En vue de la création de l'Unité HP dans les locaux de la maternelle :

- réfection totale classe 4 (sols et plafond, pas les tapisseries)
- réfection totale classe 5 qui accueillera la BCD (+ équipes éducatives, réunions...)
- réfection totale du couloir 2 et du hall
- réfection des sols des 2 couloirs et du hall
- pose d'un portier sur le bâtiment.

A noter qu'il sera demandé, lors d'un premier conseil d'école du prochain exercice la réfection du dortoir ainsi que celle du sol, arraché à certains endroits lors de la dépose et de la repose des fenêtres au cours de cette année scolaire.

Mme Carle-Viguiier précise que beaucoup d'argent a dû être investi pour la sécurisation des 27 écoles de Mâcon.

Il est rappelé que la rampe d'accès en maternelle n'est toujours pas aux normes.

Élémentaire :

- Pose de stores au-dessus des fenêtres de l'Ulis 4, du côté de la rampe d'accès.
- Pose d'un portier sur porte en bois à l'arrière du préau.

Dans le cadre des projets d'accueil des élèves d'Ulis 4 comportant un volet relatif aux soins, un point est demandé sur l'organisation matérielle des prises en charge et soins avec les partenaires.

Les 2 écoles remercient la Municipalité pour les travaux qui seront effectués.

B. Crédit exceptionnel

Périscolaire : tap tae garderie cantine

En raison de la présence de l'unité dans les locaux de la maternelle les après-midis, un groupe de TAP ira en garderie de 13h30 à 14h15 à partir de la rentrée prochaine et un groupe restera en salle de motricité.

Il faudra revoir les TAE élémentaires dans un autre lieu que la BCD car nous n'aurons plus autant

accès à la BCD du fait de sa proximité avec le dortoir.

Le problème du rangement du matériel des TAP, TAE dans les 2 écoles est évoqué. Il est demandé de prévoir des espaces et du mobilier pour le périscolaire.

VII- Questions diverses

1) De nombreux parents se sont plaints d'un refus de dérogation. Une question posée entre autres est celle des fratries, avec des familles dont quelques enfants vont déjà au Grand Four et d'autres devront rejoindre une autre école.

Mme Carle-Viguié : Avec le changement de carte scolaire, pendant 2-3 ans, moins de souplesse. Critères pris en compte : secteur stricto-sensu, de façon plus rigide. On peut imaginer que les parents s'entraident pour accompagner les enfants.

Les familles ont possibilité de faire appel. La mairie examinera les dossiers sensibles.

2) Félicitations à l'équipe pédagogique de maternelle.

3/ Comment détecte-t-on un Enfant à Haut Potentiel Intellectuel?

Des indices en classe, puis un bilan psychologique ou neuropsychologique avec le besoin d'interprétation du psychologue importante. Les psychologues scolaires peuvent faire ces bilans à la demande des familles.

L'enseignant en charge du dispositif HPI sera-t-il spécialisé ? Ce sera un enseignant maître formateur.

Remerciements aux enseignants ainsi qu'à l'équipe d'encadrement pour leur travail.

Remerciements :

Les Directrices et les enseignants remercient :

Les parents de l'APEEGF pour leur investissement régulier et son aide financière lors des diverses sorties scolaires,

Les parents d'élèves pour l'intérêt qu'ils portent à l'école, pour leur aide et leur vente de sapins,

Madame Clair, pour son aide administrative tout au long de l'année.

Mme Pelletier pour son investissement et son travail dans nos locaux,

Les AESH investis dans tous nos projets, tant en maternelle qu'en élémentaire.

Les ATSEM

La Municipalité pour l'ensemble des travaux accordés

Mme Recchia, qui fait traverser les enfants en sécurité,

Le personnel de la garderie,

et les DDEN

Secrétaire: Mme Nuguet-Smaïl

Présidentes: Mesdames Destur et Maure-Levieux.